



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

AS 1500

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

NOM DE LA PRÉPARATION AS 1500
NUMÉRO DU PRODUIT 03.0111

UTILISATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION

AS 1500 est une graisse lubrifiante de très haute qualité, à base de métaux nobles, pour des applications nécessitant une haute résistance à la compression et aux températures.

Même en cas de températures extrêmes (1500°C), le produit permet d'obtenir un graissage maximal aussi optimal que possible. Grâce à toutes ces propriétés, AS 1500 garantit donc un parfait graissage dans les pires conditions.

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

PCS Innotec International n.v.
Schans 4
B- 2480 Dessel
Tel.: (+32) 14 32 60 01
Fax: (+32) 14 32 60 12

E-mail Environmental Department:
environment@PCS-innotec.com

Distributeur:
Centre administratif de la lys
77 rue des freres lumieres
Zac Maurice schumann
FR-59560 Comines
Tel: 03-20 28 92 70
Fax: 03-20 03 46 18
E-mail: info@innotec-france.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA +33 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La préparation est classifiée comme dangereuse selon la directive 1999/45/EG et les amendements sur cette directive.

RISQUES POUR L'HOMME ET POUR L'ENVIRONNEMENT

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Récepteur sous pression.

A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Contient 3% en masse de composants inflammables.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DESCRIPTION DE LA PRÉPARATION une graisse

Voir rubrique 16 pour le texte complet des phrases R mentionnées ci-dessous.

INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM	N° CAS	NUMÉRO CE	CONCENTRATION	CLASSEMENT
Cuivre	7440-50-8	231-159-6	< 2 %	R10, N; R50/53
Naftenat de zinc	12001-85-3	234-409-2	< 1 %	Xi; R36/38, N; R51/53
Zinc dialkyl dithiophosphate	68649-42-3	272-028-3	< 1 %	Xi; R38-41, N; R51/53

4. PREMIERS SECOURS

EN GÉNÉRAL

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX

Enlever les verres de contact.

AS 1500

Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Faire appel à un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer les vêtements contaminés.

Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.

INHALATION

Maintenir au chaud et dans un endroit calme.

Air frais, repos.

INGESTION

NE PAS faire vomir.

Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

mousse résistant aux alcools

dioxyde de carbone (CO₂)

poudre

MOYENS D'EXTINCTION À ÉVITER

Ne pas utiliser un jet d'eau.

MÉTHODES D'EXTINCTION SPÉCIALES

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Prévoir un dispositif pour contenir l'écoulement des résidus lors de l'extinction.

RISQUES PARTICULIERS

Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLE

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules.

Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).

Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Veiller à une ventilation suffisante.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTION(S)

Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Utiliser uniquement dans des pièces bien ventilées.

MESURE(S) D'ORDRE TECHNIQUE

Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

CONSEIL(S) D'UTILISATION(S)

Éloigner les emballages de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S)

Ne pas fumer.

Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

AS 1500

CONDITION(S) DE STOCKAGE	Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER	Données non disponibles
MESURE(S) D'ORDRE TECHNIQUE	Sol imperméable formant cuvette de rétention

MATERIAUX D'EMBALLAGE

de même nature que celui d'origine.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION

NOM	LIMITE(S) D'EXPOSITION
Cuivre	Données non disponibles.
Naftenat de zinc	Données non disponibles.
Zinc dialkyl dithiophosphate	Données non disponibles.

Les valeurs limites d'exposition ont été déterminées par de nombreuses autorités. Vérifier les valeurs limites qui sont d'application dans votre cas.

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

MESURE(S) D'HYGIÈNE	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Laver les mains avant une pause et à la fin des travaux. Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
MESURE(S) D'ORDRE TECHNIQUE	Voir rubrique n° 7.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE	Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
PROTECTION DES MAINS	Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants de protection.
PROTECTION DE LA PEAU	Porter un vêtement de protection approprié.
PROTECTION DES YEUX	lunettes de sécurité à protection intégrale

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	liquide visqueux
COULEUR	brun foncé
ODEUR	huile
PH	Non applicable.
POINT / INTERVALLE D'ÉBULLITION	Non déterminé.
POINT D'ÉCLAIR	> 150 °C
LIMITES D'EXPLOSIVITÉ	Non déterminé.
DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)	< 1
HYDROSOLUBILITÉ	non miscible
SOLUBILITÉ AUX SOLVANTS	soluble dans la plupart des solvants organiques
VISCOSITÉ	Non déterminé.
AUTRES INFORMATIONS	V.O.C. (V.O.S.) = 0 gr/l

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote, SO₂, H₂S, H₂CO, R-CH₂-SH et C_xH_y (X<10).

MATIÈRE(S) À ÉVITER

Non déterminé

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË

INHALATION	Peuvent se produire: irritation.
CONTACT AVEC LA PEAU	Peuvent se produire: irritation de la peau.
CONTACT AVEC LES YEUX	Peut provoquer irritation des yeux chez les personnes sensibles.
INGESTION	Non applicable.

AS 1500

	DL50/CUTANÉE/LAPIN	CL50/INHALATION/4H/RAT	DL50/ORALE/RAT
Cuivre	Données non disponibles.	Données non disponibles.	Données non disponibles.
Naftenat de zinc	Données non disponibles.	Données non disponibles.	Données non disponibles.
Zinc dialkyl dithiophosphate	Données non disponibles.	Données non disponibles.	Données non disponibles.

TOXICITÉ CHRONIQUE

Données non disponibles.

SENSIBILISATION

Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

12.INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ

INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

TOXICITÉ AQUATIQUE

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

TOXICITÉ BACTÉRIOLOGIQUE

Inconnu

TOXICITÉ POUR LES OISEAUX

Inconnu

MOBILITÉ

Pas disponible.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Pas disponible

BIOACCUMULATION

Pas disponible.

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DU PRODUIT

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Catalogue européen des déchets: 07 06 02*

ÉLIMINATION DES EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Catalogue européen des déchets: 15 01 11*

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO UNO

1950

ROUTE (ADR)

CLASSE DE DANGER

2

NUMÉRO ET LETTRE

5A

GROUPE D'EMBALLAGE

-

ÉTIQUETTES ADR/RID

Limited Quantities

NOM D'ENVOI EXACT

AÉROSOLS

LIMITED QUANTITY CODE

2

MER (IMDG)

IMO CLASSE

2.2

PROPER SHIPPING NAME

AEROSOLS

N° EMS

F-D, S-U

PACKING GROUP

-

15.INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTIQUETAGE

Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses.

PHRASES R

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

PHRASES S

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité .

AUTRES INFORMATIONS

Réceptif sous pression.

A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Contient 3% en masse de composants inflammables.

AS 1500

2004/42/CE:

/

16.AUTRES INFORMATIONS

LÉGISLATION(S) SUIVIE(S)	Cette fiche de données de sécurité répond au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006, Article 31.
PHRASES R	R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau. R38 - Irritant pour la peau. R41 - Risque de lésions oculaires graves. R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
RESTRICTION(S) D'EMPLOI RECOMMANDÉE(S)	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

HISTORIQUE

DATE DE LA PREMIÈRE ÉDITION	4/09/1997
DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE	8/01/2007
DATE DE RÉVISION	1/02/2008
VERSION	6
RÉVISION CHAPITRE(S) N°	2-3
RÉALISÉ PAR	Sara Wuyts

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E.E. que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.